



APPEL D'OFFRE : ANIMATION TERRITORIALE D'UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE

L'Union Régionale des CPIEs (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) coordonne en partenariat avec l'INRA (Institut de Recherche Agronomique) un projet de recherche-action sur la mise en place des trames vertes et bleues à l'échelle infra-régionale. Ce projet, intitulé CHEMINS (Continuités Ecologiques Infra-régionales) consiste à développer des outils d'accompagnement des acteurs locaux pour mettre en place le SRCE Bretagne. Pour cela, il s'appuie sur des sites expérimentaux situés dans des contextes écologiques et paysagers variés. Ces sites sont : le bassin versant de l'Aff, la zone péri-urbaine de Morlaix et le littoral entre Cancale et Saint Coulomb. Ce projet (2016-2020) arrive dans sa dernière année d'exécution.

Pour renforcer sa capacité d'action, l'URCPIE souhaite faire appel à un prestataire extérieur pour l'animation de la démarche sur site de Cancale-Saint Coulomb. Celui-ci aura la charge, en partenariat avec l'URCPIE, de relancer la démarche de concertation sur le territoire, en réunissant les acteurs pour faire émerger les problématiques et définir des actions adaptées, qui s'appuieront sur les outils développés préalablement au cours de l'expérimentation sur les autres sites du projet.

I. Présentation du projet CHEMINS

Le projet CHEMINS (Continuités Ecologiques Infra Régionales), d'une durée de 4 ans (2016 – 2020) est issu d'un partenariat entre l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) de Bretagne et l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) représenté par l'UMR BAGAP.

Ce projet vise à expérimenter la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Bretagne (SRCE Bretagne), adopté le 2 novembre 2015 aux échelles infrarégionales en s'appuyant sur le Plan d'Actions Stratégiques (PAS).

L'objet des actions envisagées est la co-construction de méthodes et le test de leur opérationnalité autour des continuités écologiques et de la Trame Verte et Bleue (TVB) ainsi que l'identification des freins et des leviers de leur mise en place.

Il est issu de la convention cadre nationale entre l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE) et l'INRA (2012).

Ce partenariat a pour but de croiser les compétences de l'URCPIE Bretagne et des équipes de recherche de la Zone Atelier Armorique (ZAAR), sur l'ensemble du territoire breton, ainsi que de transférer la connaissance et les savoirs vers les territoires.

Ce projet innovant est le socle d'une véritable dynamique que l'URCPIE engage dans les territoires bretons. L'action pédagogique des CPIE a vocation à être pérenne : à l'issue du présent projet, elle valorisera de façon permanente les connaissances acquises dans le cadre de ce partenariat sur les continuités écologiques en milieu rural et favorisera l'appropriation collective de la TVB dans le temps par le plus grand nombre. La TVB est également un support intéressant pour rappeler que la biodiversité conditionne un monde vivant dont l'espèce humaine fait partie intégrante. L'action et les pressions actuelles que l'homme exerce sur la biodiversité sont des facteurs d'érosion qui ne pourront, à long terme, qu'être néfastes au développement harmonieux du monde vivant et de l'espèce humaine.



En termes de gouvernance, le projet s'appuie localement sur des comités techniques (COTECH) présents sur chacun des sites d'expérimentation et qui regroupent les acteurs locaux identifiés comme pertinents pour participer à la démarche (représentants agricoles, élus et techniciens de collectivités, associations...). Au niveau régional intervient le comité de pilotage (COFIL) du projet, en charge du suivi de sa mise en œuvre. Il est composé des financeurs du projet (Région Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne), d'institutionnels (DREAL, AFB...), de représentants des COTECH et de représentants d'organismes partenaires (Chambre Régionale d'Agriculture ; associations naturalistes ; ...).

II. Présentation de la mission

• Animation de la démarche locale « CHEMINS »

Le rôle du prestataire sera d'organiser et d'animer le comité technique sur le site de Cancale-Saint Coulomb, en mobilisant pour cela les acteurs locaux. Au-delà de la mobilisation, l'animation doit aboutir à la mise en œuvre d'actions en lien avec la mise en place des TVB qui répondent aux enjeux et aux caractéristiques du territoire (liens avec les autres politiques publiques, les autres projets d'aménagement, etc.). L'élaboration de ce plan d'action se fera en concertation avec les membres du comité technique.

• Test des outils « CHEMINS »

Dans le cadre de la mission, le prestataire devra mobiliser les outils développés dans le cadre du projet. Il sera attendu un retour critique et des propositions, afin d'enrichir la boîte outils à partir de l'expérience d'animation locale.

Le lien avec les autres sites d'expérimentation sera assuré par l'URCPIE.

• Participation au projet

Au-delà de l'animation locale, il est attendu que le prestataire participe à la vie du projet : échanges avec les équipes d'animation des autres sites d'expérimentation et participation aux événements organisés dans le cadre du projet selon les besoins.

III. Critères de sélection

La sélection des projets s'appuiera sur les critères de sélection suivants :

- Qualité scientifique et/ou technique du projet
- Qualité du porteur de projet
- Organisation et faisabilité du projet
- Niveau d'implication des professionnels dans le projet

IV. Calendrier prévisionnel

21 février 2019 : clôture de la consultation.

22 février 2019 : sélection des dossiers.

1^{er} mars 2019 : début de la mission.

30 novembre 2019 : fin de la mission.

V. Contact

Mari Le Coz – Coordinatrice du projet CHEMINS

07 72 40 79 25

urcpietv@urcpietv.com